

Tenue professionnelle Assistance dentaire

- Le port de l'uniforme est obligatoire en tout temps (classe, labo, stage) et ce, dès la première journée d'entrée de votre programme d'études.
- L'uniforme doit être complètement noir, et sans motif.
- Le port du bas noir est obligatoire.
- Seulement les souliers fermés aux deux extrémités avec semelles antidérapantes et à talons plats sont acceptés.
- Avoir les ongles courts et sans vernis. Les faux ongles sont interdits.

Tenue professionnelle seulement pour la salle opératoire, le laboratoire et en stage

- Avoir les cheveux attachés.
- Porter le tablier en laboratoire
- Porter du maquillage et des bijoux discrets ne comportant aucun risque pour la sécurité et l'asepsie.
- La veste noire, unie et sans capuchon est autorisée en salle doit être retirée lors de la pratique à la chaise, à la salle de radiographie et au laboratoire.